



C O M M U N E D ' A M B È S

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre membres élus : 23
Nombre membres élus en exercice : 23

SEANCE DU 20 AVRIL 2023 À 18H30

présents : 20
représentés : 03
votants : 23
absents : 00

Le Conseil Municipal d'Ambès,
Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des
Collectivités Territoriales,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville
sous la Présidence de M. Gilbert DODOGARAY, Maire.

Date de la convocation :
14 avril 2023

PRESENTS :

Gilbert DODOGARAY, Maire ;
Rémi PIET, Isabelle BESSE, Nicolas MUZOTTE, Muriel JOLIVET,
Christian LAPEYRE, Pearl HIPPOLYTE, adjoints au Maire ;
Christiane HIPPOLYTE, Dominique JOLIVET, Sophie PARADOT,
Catherine RODRIGUEZ, Marie-Pierre QUIBEL, Vanessa BACHELLON,
Christophe BOURDIEU, Marine SAAD, Enzo BORTOLATO, Sandrine
VILLENAVE, Eléonore LAPORTA, Jean-Pierre MAZZON et Catherine
LABARRERE, conseillers municipaux.

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'envoi en
Préfecture le :

Et de la publication en ligne
le :

ABSENTS REPRESENTES :

Franck DUMARTIN donne procuration à Pearl HIPPOLYTE
Antoine VIGNAUD donne procuration à Enzo BORTOLATO
Philippe GIACOMETTI donne procuration à Eléonore LAPORTA

Le Maire,

SECRETAIRE DE SEANCE :

Nicolas MUZOTTE

**DÉLIBÉRATION N° 032 04 2023 - FINANCES – BUDGET DE LA VILLE 2023 – SUBVENTIONS
ACCORDÉES AUX ASSOCIATIONS**

Présentation par M. Enzo BORTOLATO.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°055 12 2018 en date du 11 décembre 2018 fixant les principes
d'attribution des subventions aux associations,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°030 04 2023 en date du 20 avril 2023 relative au Budget
Primitif de la Commune pour l'année 2023,

Vu les demandes de subvention déposées par les associations figurant dans le tableau ci-dessous,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ATTRIBUE** la subvention annuelle aux associations figurant dans le tableau ci-dessous :

Nom de l'Association	Catégorie	2023	2023
		Subventions Demandées	Subventions Attribuées
ASSOCIATION DE LA JEUNESSE AMBESIEENNE	ANIMATION	3 000 €	3 000 €
SCALA	ANIMATION	2 000 €	2 000 €
SCALA (<i>Fête locale</i>)	ANIMATION	10 000 €	10 000 €
CLEF DES CHANTS	CULTURE	7 000 €	7 000 €
CLUB MARIUS PETIPA	CULTURE	7 000 €	7 000 €
PAROLES ET MUSIQUE	CULTURE	27 000 €	27 000 €
LES P'TITES CANAILLES	CULTURE	300 €	300 €
FOYER COLLEGE CARBON BLANC	EDUCATION	/	1 100 €
FCPE AMBES / CARBON BLANC	EDUCATION	250 €	250 €
ELIE FAURE MAISON LYCEENS	EDUCATION	/	300 €
GAÏA	ENVIRONNEMENT	1 000 €	1 000 €
SCRABBLE	LOISIRS	150 €	150 €
LES CARTES DE LA PRESQU'ÎLE	LOISIRS	300 €	300 €
ACCA / SOCIETE DE CHASSE	SPORT	2 000 €	2 000 €
CLUB DE PETANQUE	SPORT	600 €	600 €
ANL	SPORT	1 500 €	1 500 €
FCA	SPORT	6 000 €	6 000 €
GVA	SPORT	3 274 €	3 300 €
JUDO	SPORT	5 000 €	5 000 €
TEAM ANS RACING	SPORT	2 500 €	2 500 €
O2 RADIO CENON	COMMUNICATION	/	300 €
ECOLES CADETS SAPEURS	SANTE	/	200 €
LA GABARRE AMBESIEENNE	SANTE	600 €	600 €
A3	COMITE D'ENTRAIDE	20 000 €	20 000 €
Réserve Fêtes diverses			10 000 €
	TOTAL		111 400 €

Ne prennent pas part au vote : G. DODOGARAY, N. MUZOTTE et E. LAPORTA

VOTE : Pour : 17 Contre : 1 (S. VILLENAVE)

Abstention : 2 (J-P. MAZZON et C. LABARRERE)

Fait et délibéré le 20 avril 2023
Pour expédition conforme.

Le Maire,
Gilbert DODOGARAY



Accusé de réception en préfecture
033-213300049-20230420-DEL-2023-04-32B-DE
Date de télétransmission : 28/04/2023
Date de réception préfecture : 28/04/2023